



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>31064</b>	De <b>M. Michel Zumkeller</b> ( Union des démocrates et indépendants - Territoire de Belfort )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Redressement productif
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > budget	<b>Analyse</b> > dépenses pour 2013. réduction.
Question publiée au JO le : <b>02/07/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>23/07/2013</b> page : <b>7882</b>		

### Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre du redressement productif sur les déclarations faites par le Gouvernement de maintenir le cap des réductions des dépenses de l'État après avoir augmenté les impôts des Français de manière considérable. Il estime en effet qu'il est important que les ministères participent à cette rigueur budgétaire. Selon les déclarations, pour atteindre cet effort, le Gouvernement envisage de réduire le budget de fonctionnement des ministères de 750 millions d'euros. Il souhaite savoir quels seront les efforts réalisés dans son ministère pour atteindre cet objectif.

### Texte de la réponse

Le ministère du redressement productif contribuera naturellement à l'effort de réduction du budget de fonctionnement des ministères. Cependant, il n'est pas possible à ce stade de répondre aux questions écrites portant sur les éléments chiffrés relatifs au projet de loi de finances (PLF) pour 2014. En effet, le gouvernement communiquera sur le PLF 2014 à l'issue de son adoption en conseil des ministres. L'auteur de la question trouvera dans les projets annuels de performance associés au PLF, ainsi que dans les réponses aux questionnaires parlementaires des commissions, les réponses appropriées à ses interrogations.